



CHARTRES  
DE BRETAGNE

# PROJET D'ETABLISSEMENT

## *CENTRE MULTI-ACCUEIL* *Tintinabulle*

VILLE DE CHARTRES DE BRETAGNE

# SOMMAIRE

	pages
<b>I. DESCRIPTION DE L'ETABLISSEMENT</b>	<b>3</b>
<b>II. PROJET SOCIAL</b>	<b>4</b>
<b>III. PROJET EDUCATIF du pôle Animation et vie de la cité</b>	<b>6</b>
<b>IV. PROJET EDUCATIF du centre Multi accueil « Tintinabulle »</b>	<b>8</b>
<b>V. COMPETENCES PROFESSIONNELLES</b>	<b>19</b>

# I. DESCRIPTION DE L'ETABLISSEMENT

## 1- GESTIONNAIRE

- Nature juridique : Mairie
- Correspondant : Mr BONNIN, maire de Chartres de Bretagne
- Adresse : Esplanade des droits de l'homme 35131 Chartres de Bretagne
- téléphone : 02.99.77.13.00
- Fax : 02.99.77.13.01
- Courriel : tintinabulle@ville-chartresdebretagne.fr

NOM DE LA STRUCTURE : **centre multi-accueil TINTINABULLE**

- Adresse : 1 rue Mme de Janzé - 35131 Chartres de Bretagne
- Téléphone : 02.99.77.13.36
- Date d'ouverture : 1979 (halte-garderie)

NOM DU RESPONSABLE DE LA STRUCTURE : Céline GUERRIAU

CONTRAT ENFANCE : 2004-2008, 2009-2014

CONTRAT ENFANCE JEUNESSE : depuis 2015

## 2- CARACTERISTIQUES FONCTIONNELLES

Etablissement assurant l'accueil collectif (gardes continues et gardes occasionnelles)

### AVIS OU AUTORISATION D'OUVERTURE DU CONSEIL GENERAL :

Avis pour ouverture d'une halte-garderie : 1979

Avis pour la transformation de la halte-garderie en centre multi-accueil : 21 avril 2005

Avis pour augmentation de la capacité d'accueil (de 20 à 25 places) : 24 octobre 2006

Avis pour l'ouverture le mercredi : 24 novembre 2010

Avis pour augmentation en accueil régulier (de 15 à 17 places) : le 20 avril 2021

-Capacité : 25 dont 8 places pour les gardes temporaires (régulières ou occasionnelles), 17 places pour les gardes continues (avec déjeuner) et une place d'urgence.

-Modalités d'accueil : l'accueil se fait sans condition d'activité professionnelle des parents, sans condition de fréquentation minimale. La participation financière des familles est soumise au barème national des caisses d'allocations familiales (base de ressources, nombre d'enfants à charge...).

La famille qui souhaite un temps d'accueil régulier peut bénéficier d'un contrat.

L'accueil des enfants, hors contrat, considéré comme mode de garde occasionnel, se fait en fonction des places disponibles.

-Age des enfants : 2 mois et demi à 4 ans

## II. PROJET SOCIAL

### 1- CARACTERISTIQUES DE L'ENVIRONNEMENT

**Structure** : milieu urbain

**Commune** : Chartres de Bretagne (7518 habitants en 2016 INSEE)

**Capacité d'accueil des jeunes enfants (moins de 6 ans) sur le territoire concerné :**

- multi-accueil : 25
- Crèche associative : 25
- Espace Pirouette : 16
- Lieu Accueil Enfant Parent (LAEP) « Parenthé »
- Assistantes maternelles : 44
- Ecoles maternelles : 319
- ALSH Brocéliande (3/6 ans) : 40
- Accueil périscolaire Brocéliande : 60
- Structures de proximité : CDAS., Inspection de l'Education nationale, consultation P.M.I., CCAS, centre culturel, médiathèque, école intercommunale de musique et danse, équipements sportifs (baby-gym, baby-basket, danse contemporaine, judo, tennis, twirling bâton pour les moins de 6 ans), les petits polyglottes,

**Le multi-accueil :**

Nombre de parents recherchent une alternative à la crèche associative « Milles Pattes » et aux assistantes maternelles, pour diverses raisons :

- le nombre de places limitées à la crèche parentale
- la difficulté parfois de trouver une assistante maternelle disponible
- le désir de confier son (ses) enfants(s) à une collectivité
- etc.

Un centre multi-accueil

- répond à une demande croissante des jeunes parents : la garde continue de 5 jours par semaine
- permet le maintien de l'accueil occasionnel.
- 

**Adapter l'offre de gardes à la demande des jeunes parents tout en maintenant les modes existants, valoriser et renforcer leurs complémentarités notamment dans le cadre du Projet Educatif Local et du Contrat Enfance Jeunesse, telles sont les ambitions de la municipalité de Chartres de Bretagne.**

## 2- INTEGRATION DANS L'ENVIRONNEMENT

Le centre multi-accueil de la petite enfance fait partie d'un pôle appelé Animation et Vie Associative

- Un directeur de pôle
- 4 responsables de service :
  - service petite enfance
  - service enfance
  - service jeunesse
  - service sports

Un travail transversal : le Projet Educatif Local

- **Centre Culturel pôle Sud** : partenariat sur projets
- **médiathèque** : visite des enfants du centre multi-accueil 1 fois par mois
- **Ecole de musique et danse Jean Wiener** : partenariat suivant les projets
- **Association des petits polyglottes** : partenariat de projets
- **Lire et faire lire** : partenariat de projet
  
- **P.M.I.** : la puéricultrice fait le lien entre les parents et le centre multi-accueil soit en remettant une plaquette lors des consultations, soit en accompagnant le parent et l'enfant sur les lieux quand elle pense qu'une présentation personnalisée est nécessaire, soit en rencontrant la directrice du centre pour évoquer des situations.
- **Les assistant(e)s sociales** : contacts avec la directrice du centre multi-accueil en fonction des situations
- **les écoles maternelles** : en concertation avec les institutrices des deux écoles et en accord avec les parents, le personnel du centre multi-accueil propose des adaptations à l'école (actions passerelles).
  
- **le service espaces verts** : visite des serres communales
  
- **les pompiers** : visite à la caserne.

↳ Pour les sorties, le centre Tintinabulle utilise le minibus municipal.

## **III. PROJET EDUCATIF du Pôle Animation et vie de la cité**

« *Un enfant s'entend de tout être humain âgé de moins de dix-huit ans* » (cf. article premier de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant). Le projet éducatif ci-dessous présenté concerne également les jeunes adultes dont la situation personnelle les maintient encore dans une autonomie (notamment économique) toute relative.

L'article 29 de ladite Convention stipule que l'éducation doit « *favoriser l'épanouissement de la personnalité de l'enfant et le développement de ses dons et de ses aptitudes mentales et physiques, dans toute la mesure de leurs potentialités.* »

L'article 31 reconnaît à l'enfant « *le droit au repos et aux loisirs, de se livrer au jeu et à des activités récréatives propres à son âge, et de participer librement à la vie culturelle et artistique* » et encourage « *l'organisation à son intention de moyens appropriés de loisirs et d'activités récréatives, artistiques et culturelles, dans des conditions d'égalité* ».

Considérant que les temps périscolaire et extrascolaire, de manière complémentaire à l'école, participent à l'éducation de l'enfant, la ville de CHARTRES DE BRETAGNE entend favoriser,

- **L'apprentissage à la vie de groupe tout en accordant une place importante à l'épanouissement individuel**
  - Faire en sorte que chaque enfant, chaque jeune trouve sa place au sein du groupe
  - Faire en sorte que du groupe émane le plaisir d'être ensemble et l'envie de monter ensemble des projets, d'organiser des animations.
  
- **La prise d'autonomie et de responsabilité**
  - Eviter la simple consommation d'activités et faire en sorte que les jeunes soient le plus possible acteurs de leurs projets
  
- **La liberté d'expression**, droit qui comprend « *la liberté de rechercher, de recevoir et de répandre, dans le respect de la laïcité, des informations et des idées de toute espèce, sans considération de frontière, sous une forme orale, écrite, imprimée ou artistique, ou par tout autre moyen du choix de l'enfant* » (cf. article 13 de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant).
  
- **L'égalité des chances**, en particulier en ce qui concerne
  - L'accès à l'éducation
  - L'accès aux activités sportives, culturelles, de découverte, etc.
  
- **L'éco-citoyenneté**, à savoir toute activité qui vise à encourager des prises de conscience et des comportements respectueux de l'environnement.

Pour répondre au mieux à ces exigences, le Pôle Enfance – Jeunesse et Sports de la ville de CHARTRES DE BRETAGNE est doté de moyens humains et matériels permettant

- L'accueil des tout petits au sein d'un centre multi-accueil
- Un espace Pirouette
- L'accueil des enfants dans les écoles maternelles et élémentaires avant et après les heures de cours

- L'animation d'activités ludiques, culturelles et sportives sur le temps méridien dans les écoles.
- L'accueil des enfants âgés de 2 ans ½ à 12 ans au centre de loisirs
- La pratique d'activités sportives au sein d'une école multisports pour les enfants de 6 et 7 ans.
- Un accompagnement d'aide au travail personnel pour les collégiens
- Un dispositif d'aide et d'accompagnement aux projets de jeunes âgés de 15 à 25 ans
- L'accueil d'adolescents et de jeunes adultes au sein du centre d'animation
- La mise en place de stages et séjours pour un public de préadolescents et adolescents
- Un service d'information auprès du public jeune (cf. Point Information Jeunesse)
- Le fonctionnement d'un Conseil Municipal des Jeunes
- La mise en œuvre d'actions de prévention

**L'ensemble formant une entité éducative qui participe activement à l'apprentissage à la citoyenneté, dans un esprit de paix, de dignité, de tolérance, de liberté et de solidarité.**

*Le projet Educatif local, en mobilisant un maximum d'acteurs locaux, vise à la plus grande cohérence éducative possible sur le territoire de la commune.*

## **IV- PROJET EDUCATIF centre multi accueil « Tintinabulle »**

### 1- JOURS ET HEURES D'OUVERTURE

<b>Lundi</b>	: 8h – 18h30
<b>Mardi</b>	: 8h --18h30
<b>Mercredi</b>	: 8h – 18h30 (uniquement pour les accueils réguliers)
<b>Jeudi</b>	: 8h --18h30
<b>Vendredi</b>	: 8h – 18h30

*Le temps du midi (12h-14h) est réservé aux enfants inscrits en garde continue.*

## 2- PROJET EDUCATIF

MULTI-ACCUEIL TINTINABULLE

1 rue Madame de Janzé

35131 Chartres de Bretagne

Tél. 02.99.77.13.36

Mail : [tintinabulle@ville-chartresdebretagne.f](mailto:tintinabulle@ville-chartresdebretagne.f)

Le projet éducatif résulte d'un travail et d'une réflexion menés en équipe. Il est établi afin de servir de guide des pratiques à l'ensemble des professionnels de la petite enfance du multi-accueil Tintinabulle, et s'inscrit dans le projet éducatif de la commune de Chartres de Bretagne.

Il s'appuie sur des savoirs et des valeurs et vise à offrir aux enfants un accueil de qualité. Ce projet est communiqué aux familles des enfants lors de l'inscription, et consultable sur le site de la ville.



L'équipe de Tintinabulle a ainsi choisi d'articuler son projet et sa pratique autour de 2 valeurs que sont le Respect et la Sécurité affective essentielles au bien-être et au développement de l'enfant.

### **A. LES VALEURS, BASES DU PROJET ÉDUCATIF**

#### ***LE RESPECT :***

« Respect » vient du latin *respectus* qui signifie *égard, considération*. Respecter quelqu'un c'est avoir de la considération pour ce qu'il est, porter attention à ce qu'il peut ressentir, accepter ses différences.

Le respect est le fondement de la vie en société et il permet à l'enfant de se construire et d'y trouver sa place.

Il s'agit de porter un égard particulier à chaque enfant, au travers d'une écoute, d'une disponibilité et de l'observation bienveillante des professionnels.

Au quotidien, ce respect s'articule autour de 3 axes principaux :

#### **Respect de l'enfant**

- en s'adressant à l'enfant avec un langage (ton et vocabulaire) juste et non-agressif
- en accompagnant l'enfant dans son développement, là où il en est, sans le mettre en difficulté
- en accordant de l'importance au rythme individuel de chaque enfant (temps de repas, sieste, éveil...)



Dans la limite des contraintes générées par l'accueil collectif, le respect du bien-être de chacun conjugué à l'équilibre du groupe.

### **Respect de la famille**

- de son identité
- de sa ou ses cultures
- de son parcours
- des demandes exprimées ou des besoins repérés
- en tissant une relation de confiance et d'écoute mutuelle

Dans la limite des valeurs portées par le projet éducatif de la structure, de la commune et des contraintes de l'accueil collectif.

### **Respect des professionnels**

- en tant qu'individu
- de leurs compétences et formations
- de leur travail
- de leurs conditions de travail
- de leurs expériences professionnelles

Le respect est au centre de la relation enfant/familles/professionnels.

Afin que ce respect soit au cœur de nos pratiques, il est primordial que soit assurée la sécurité affective du jeune enfant.



## **LA SÉCURITÉ AFFECTIVE :**

*La sécurité c'est l'état d'esprit d'une personne qui se sent tranquille, rassurée, en confiance, à l'abri du danger.* Concernant la sécurité affective, c'est de ce sentiment dont il s'agit. C'est un besoin fondamental à assurer à l'enfant, durant tout son développement qui va lui permettre de s'épanouir de façon optimale.

Le besoin d'être considéré, respecté, rassuré, accompagné est primordial tout au long de l'enfance, période de construction de l'individu.

Outre un aménagement de l'espace sécurisé, il nécessite un cadre rassurant fourni par les personnes entourant l'enfant. Au multi-accueil Tintinabulle, la sécurité affective se traduit en premier lieu par une présence physique et une disponibilité des professionnels. L'enfant peut s'autoriser à ÊTRE au travers d'une parole, d'un regard fiable et bienveillant mais aussi grâce aux limites sécurisantes qui lui

sont données. Les rituels, la cohérence dans l'équipe, la présence de son doudou, l'accueil sont autant d'éléments qui participent à l'élaboration de cette sécurité affective.

L'équipe de Tintinabulle axe son travail éducatif autour de ces 2 valeurs afin de :

- ⇒ Accompagner l'enfant dans son développement prise en compte du rythme des besoins, de l'individualité de l'enfant en accord avec le cadre collectif
- ⇒ Favoriser l'autonomie de l'enfant
- ⇒ Favoriser l'éveil
- ⇒ Favoriser la socialisation, l'ouverture à la vie collective.

L'équipe de Tintinabulle utilise la langue signée bébé en complément du langage oral.

Il s'agit de donner au très jeune enfant des moyens pour exprimer ses besoins avant qu'il ne soit capable de parler.

## **B. LES TEMPS FORTS D'UNE JOURNÉE AU MULTI-ACCUEIL**

### **➤ L'ACCUEIL**

L'accueil est un moment essentiel durant lequel les parents confient leur enfant à des professionnels.

Ce temps repose sur une disponibilité, une gestuelle et un discours sécurisants du professionnel. Il permet ainsi d'établir une relation de confiance entre les parents, l'enfant et le professionnel.

#### **– La familiarisation**

La familiarisation correspond aux premiers temps de l'enfant au sein de la collectivité.

C'est une période nécessaire permettant à l'enfant et à ses parents de faire progressivement connaissance avec la structure et ses professionnels.

Elle a pour objectif premier de faciliter progressivement la séparation parent-enfant.

Un professionnel référent durant la familiarisation favorise la mise en place des repères sécurisants permettant de tisser le lien entre les parents, l'enfant et l'équipe.

Ce professionnel est une personne relais : elle ne sera pas la référente au quotidien. Il nous semble, en effet, important et nécessaire que l'enfant connaisse l'ensemble des professionnels.

Lors des premières rencontres, il leur enfant afin qu'il se familiarise avec l'environnement, le personnel et la structure. C'est un temps de découverte et de prise de connaissance mutuelle, les parents et les professionnels échangent sur



est demandé aux parents de rester avec l'enfant en toute sécurité avec ce nouvel environnement. C'est un temps de découverte et de prise de connaissance mutuelle, les parents et les habitudes de vie de l'enfant (rythme,

alimentation, rituel d'endormissement...). C'est aussi le moment pour les professionnels de répondre aux éventuelles interrogations des parents.

Par la suite, le professionnel adapte la durée des séances en fonction du vécu de l'enfant. La familiarisation peut prendre du temps, cela est très variable d'un enfant à l'autre.

Dans certains cas, en concertation avec les parents, elle peut être reportée, si l'équipe estime que l'enfant n'est pas prêt à la séparation qu'implique son accueil au sein de la collectivité.

## – L'Accueil au quotidien

« Grandir c'est se séparer » affirme D.W. Winnicott.

Si ce passage peut être vécu par certains comme un moment difficile, il est aussi un passage obligé pour se construire et acquérir son autonomie.

Le temps d'accueil correspond à un moment de séparation quotidienne ou ponctuelle pour l'enfant et ses parents.

### **Le professionnel veille :**

⇒ à assurer la sécurité affective de l'enfant afin de favoriser une transition en douceur entre la vie de famille et le multi-accueil.

⇒ à se rendre disponible pour permettre un moment d'échange personnalisé : échanger un bonjour, s'adresser à l'enfant par son prénom, se mettre à hauteur de l'enfant...

**En prévoyant un temps de transmission** (de transition, d'échanges, disponibilité....) **le parent ou la personne, qui confie l'enfant, participe à la qualité de cet accueil.** Il n'est pas utile d'entrer dans la vie privée de la famille. Le parent transmet brièvement à l'équipe professionnelle ce qu'il juge nécessaire pour l'accueil quotidien de son enfant.

Si l'enfant dispose d'un doudou (objet transitionnel) à la maison, il sera demandé de l'apporter. Celui-ci permet d'assurer à l'enfant une plus grande sécurité affective dans ces moments de séparation. Il est, pour lui, source de réconfort.

Des jeux sont mis à disposition afin de permettre à l'enfant de se poser librement.

Vers 9 :30/10h : il est proposé un temps de comptines, moment convivial permettant à chacun de se reconnaître, de se dire bonjour, de constituer le groupe.

## – Le départ de l'enfant

De la même façon qu'il a été nécessaire de prendre le temps de se quitter, le temps des retrouvailles entre l'enfant et son parent est un moment essentiel.

Pour l'enfant il s'agit de quitter ses jeux et ses copains, ce qui n'est pas toujours facile : il peut exprimer des émotions contradictoires.



Un professionnel se rendra disponible afin de faciliter ce départ et d'accompagner l'enfant et le parent. De plus, il est demandé aux parents d'arriver quelques minutes avant l'heure de fermeture, afin de pouvoir bénéficier de ce temps.

L'équipe de Tintinabulle a choisi de privilégier de transmettre comment l'enfant a vécu sa journée (jeux, comportement...) plutôt que de rapporter le quotidien (durée de sieste, repas ...). Sauf événement extraordinaire, l'équipe ne rentrera pas dans les détails de la sieste ou du repas.

L'enfant peut participer à ce temps de transmission, dès qu'il en a la capacité.

Suivant les besoins du groupe d'enfants présent, ce temps peut être plus ou moins bref afin qu'il ne prive pas ceux-ci de la présence d'un adulte à leurs côtés.

## ➤ **LE REPAS**

Important sur le plan nutritionnel, les repas ont aussi une signification affective, sociale et éducative. Dans la mesure du possible, le repas doit être pris dans un endroit calme et propice aux échanges.

### ⇒ Le repas du midi :

☉ *Pour les bébés :* la relation privilégiée, physique et verbale entre l'enfant et l'adulte est essentielle. Le rythme de l'enfant est respecté et fait l'objet d'un accompagnement individualisé en lien avec la famille.

La diversification se poursuit en fonction des étapes franchies à la maison.

### ☉ *Pour les moyens :*

Le repas correspond souvent à un moment de découverte (texture, goût, introduction des morceaux...) et de manipulation permettant de développer l'autonomie. Le repas se déroule en petits groupes de 2 ou 3 enfants accompagné par l'adulte. Petit à petit, il est proposé à l'enfant d'essayer de manger de façon autonome.

### ☉ *Pour les grands :*

Le repas constitue un temps d'échanges, de partage, d'observation, d'acquisition des règles de vie en collectivité (attendre son tour pour se servir, dire merci...) tout en développant l'autonomie (se servir seul, manger seul, débarrasser son couvert, participer au tri, se débarbouiller après le repas,...). Les groupes constitués lors des repas sont de 4 à 6 enfants par table, toujours accompagnés d'un adulte.

### ⇒ Goûter :

Généralement le goûter se déroule de 15h30 à 16h15, il se prend de manière échelonnée (aux vues des levers de sieste) par petits groupes. Afin d'être pleinement disponibles pour les enfants, nous ne faisons pas d'accueil sur ce temps.

Lors des temps de repas, goûter...l'enfant est invité à goûter mais en aucun cas, il ne sera forcé.

### ⇒ L'allaitement maternel :

Les mamans, désirant poursuivre leur allaitement, peuvent allaiter sur place (un endroit sera mis à leur disposition) ou bien apporter leur lait maternel selon un protocole pour le respect de la chaîne du froid (ce protocole est à disposition auprès de la directrice).



### ➤ **LE CHANGE**

Le change est à la fois un acte de soin et un moment important de communication et d'échanges privilégiés entre l'enfant et l'adulte. Chaque geste est verbalisé dans le respect de son corps et de son intimité.

L'acquisition de la propreté étant le projet de l'enfant, elle est accompagnée par les professionnels dans le respect de son développement physique et psychologique. En ce sens, l'enfant pourra aller sur le pot s'il se montre intéressé, en fait la demande ou accepte la proposition qui lui est faite.

### ➤ **LE SOMMEIL**

Le sommeil répond à un besoin physiologique. Il est indispensable au bon développement psychique et physique de l'enfant.

C'est pourquoi :

- Le rythme individuel est respecté :
  - Un temps de repos peut être proposé à tout moment, dans la limite du cadre imposé par la collectivité, si l'enfant manifeste des signes de fatigue,
  - Un enfant se réveillera de lui-même et ne sera pas réveillé par l'adulte.
- Le sommeil constituant une séparation, il est important de sécuriser l'enfant :
  - ⇒ L'adulte se rend disponible pour l'endormissement si nécessaire et crée un climat sécurisant,
  - ⇒ Chaque enfant dispose d'un espace personnalisé pour son temps de sieste (turbulette ou couverture venant de la maison, doudou...) et si possible toujours dans la même chambre,
  - ⇒ L'enfant est couché avec son objet transitionnel et/ou sa tétine s'il en a.



## ➤ **LE JEU**

*« L'enfant ne joue pas pour apprendre, mais il apprend parce qu'il joue. »*  
Jean Epstein (psychosociologue)

Jouer c'est d'abord grandir. Mais jouer c'est aussi prendre du plaisir. A travers le jeu, l'enfant se découvre, découvre les autres et le monde qui l'entoure...

A Tintinabulle, l'équipe éducative porte une attention particulière au jeu libre qui permet à l'enfant de développer des compétences sensorielles, motrices, imaginatives, d'autonomie, de socialisation.

Le jeu est un espace de liberté, il permet à l'enfant de se construire, d'être acteur de son développement. Le jeu permet d'imiter, de rêver, d'être actif.

Le jeu est un besoin pour l'enfant. C'est aussi son activité principale au quotidien, et ce, à tout âge. Pour lui, c'est un moyen de se découvrir et de mieux connaître le monde qui l'entoure. Jouer lui permet d'intégrer progressivement les règles de vie sociale en passant par le plaisir, les conflits, la frustration...

Durant ces temps, l'adulte veille à se rendre disponible et à respecter le déroulement du jeu : laisser l'enfant aller au bout de son jeu ; de son expérimentation et de sa réflexion.

L'adulte accompagne le jeu de l'enfant en valorisant ses actions, en encourageant et en verbalisant, cela développe la confiance en soi et l'estime de soi, fondement de la sécurité affective.

Le professionnel accompagne l'enfant : par le regard, la parole, la posture (se mettre près de l'enfant). Il va transmettre à l'enfant sa capacité et son plaisir à jouer.

Les activités accompagnées restent complémentaires du jeu libre.

A travers le jeu, l'enfant se découvre. En utilisant librement et en choisissant seul les jeux mis à sa disposition, l'enfant peut laisser libre cours à son imagination et à sa créativité : découvertes tactiles, auditives, sensations olfactives, observation et répétition des mouvements, imitation...

Un jeune enfant sera plus intéressé par le jeu libre, du fait de sa capacité à se concentrer qui reste limité à cet âge.

Le jeu libre permet de :

- développer la confiance en soi
- favoriser l'autonomie
- favoriser la pensée créative

A l'équipe, par son observation, de découvrir les besoins propres à chacun et d'y répondre dans la mesure du possible, en proposant des activités adaptées. L'enfant peut avoir envie de courir, sauter, grimper, mais aussi se cacher, s'isoler, se reposer. Il est aussi libre de ne rien faire et d'observer tout simplement.

L'adulte se rend disponible : il est amené à encourager, rassurer, accompagner et verbaliser l'action de l'enfant pour développer sa confiance en lui. Dans ces moments, l'enfant peut également solliciter l'adulte pour un moment de câlin, d'échanges ou de lecture. Ce sont des moments riches pour le développement du langage.

L'adulte observe alors le comportement de l'enfant pour mieux le connaître et l'encourager dans ses efforts, en accompagnant son développement.



Les bébés disposent aussi d'un espace aménagé pour eux, plus cocooning, plus sécurisant avec tapis d'éveil. Les bébés peuvent jouer avec les hochets, mobiles, objets à manipuler mis à leur disposition. Les petits passent beaucoup de temps à observer. Il est également important qu'ils puissent se mouvoir au sol, utiliser des jouets placés autour d'eux, qui les aident et les encouragent à exercer leurs nouvelles capacités dans une exploration multi-sensorielle. L'équipe favorise la motricité libre de l'enfant, d'où la nécessité de respecter le développement moteur de l'enfant. Grâce à un éventuel partenaire (l'adulte ou l'enfant), le jeu prend progressivement une dimension affective et sociale.

Pour l'équipe du multi-accueil, il est primordial de ne pas brusquer l'enfant qui n'est pas prêt physiquement ou affectivement à découvrir de nouvelles acquisitions : s'il ne le fait pas, c'est qu'il n'est pas prêt. Il est important de ne pas le faire à sa place ! Par exemple, nous n'asseyons pas un enfant qui n'a pas acquis seul cette position.

Cela peut le limiter dans ses mouvements : une fois assis, il lui est très difficile de changer de position seul. Il nous semble donc que la position idéale est de laisser l'enfant sur le dos et de le stimuler afin qu'il accède à cette position de lui-même.

L'aménagement de l'espace est aussi régulièrement repensé afin de s'adapter à l'évolution du groupe d'enfants.

### – Les Activités

Parallèlement aux temps de jeu libre, des activités sont également proposées ponctuellement à l'enfant.

L'équipe propose des outils permettant à l'enfant de développer ses sensibilités particulières : langage, motricité, sens, en répondant si possible à ses besoins du moment.

Le rôle de l'adulte est de poser un cadre à l'activité, dans l'espace, dans le temps, dans les modalités propres à chaque activité (utilisation d'un certain type de matériel ...). Il s'agit également d'encourager, de verbaliser et d'observer. C'est un moment d'échange important.

Exemples d'activités :

- o des ateliers créatifs (peinture, dessin ou gommettes par exemple).
- o des ateliers de manipulation (pâte à modeler ou à sel, transvasement avec du sable, de la brisure de riz ou de l'eau).
- o des ateliers de mémorisation, d'observation avec les lotos (sonores) ou les puzzles.
- o des ateliers favorisant la communication et l'éveil des sens (éveil musical, marionnettes, histoires, comptines...)
- o des ateliers de motricité.

Pour l'équipe éducative, il est important de ne pas faire d'activisme et de productivisme : « faire pour faire ».

L'enfant trouve au multi-accueil un cadre de vie sécurisant et respectueux de sa personnalité et de son individualité. C'est pour ces raisons que les activités sont proposées et non imposées : nous respectons le refus de l'enfant d'y participer.







## ➤ **LES SORTIES**

Certaines activités sont organisées avec des partenaires de la commune : elles concernent les enfants de plus de 2 ans en raison du transport en minibus

- sortie mensuelle à la médiathèque (en association avec la Crèche associative Mille-Pattes),
- sorties à l'école intercommunale de musique Jean Wiener dans le cadre du Projet Educatif Local,
- visite aux serres municipales et au Parc de Loisirs dans le cadre du projet Fleurissement de la commune,
- sortie à l'Espace culturel Pôle Sud (spectacle, exposition...)
- actions passerelles avec les différentes écoles maternelles de Chartres de Bretagne (publique et privée)

En fonction du taux d'encadrement des enfants, nous effectuons également des sorties dans la commune (Parc, marché, boulangerie...). Celles-ci s'adressent à tous les enfants

Afin d'effectuer ces sorties en toute sécurité (un accompagnateur pour deux enfants), nous sollicitons régulièrement les parents, grands-parents.

Par ailleurs, et si le temps nous le permet, nous proposons aux enfants des sorties dans la cour du multi-accueil. C'est l'occasion de courir, sauter, danser, utiliser les porteurs, jouer au ballon,...



Ainsi, l'équipe de Tintinabulle souhaite travailler en partenariat avec les familles afin que l'enfant puisse se construire autour de valeurs communes, à savoir, le Respect et la Sécurité Affective.

Etre partenaires, cela signifie œuvrer dans la même direction, pour le bien-être de l'enfant en devenir...La communication et la confiance réciproque constituent des outils primordiaux pour l'accueil de l'enfant...

C'est pourquoi, confier son enfant à l'équipe du multi-accueil Tintinabulle, c'est adhérer à son Projet Educatif.

## V. COMPETENCES PROFESSIONNELLES MOBILISEES

### L'EQUIPE

Elle est constituée de 7 professionnelles de la petite enfance :

- **Une directrice, infirmière puéricultrice**

Elle est chargée de la gestion administrative, des inscriptions et de l'organisation du travail de l'équipe. Elle est le garant du règlement de fonctionnement. Elle est responsable de la sécurité et de l'élaboration et application des protocoles d'hygiène et de santé des enfants. Elle fait le lien entre les familles et la mairie. Elle veille à l'application du projet éducatif.

La continuité de la direction est assurée par une éducatrice de jeunes enfants.

- **Une équipe d'encadrement**

2 éducatrices de jeunes enfants, 2 auxiliaires de puériculture, 3 accompagnantes éducatives petite enfance

Toute l'équipe veille à l'épanouissement de chaque enfant au sein du groupe tout en respectant ses besoins et son propre rythme.

- **Une équipe technique**

Un agent de service, sur le temps du midi, se charge du suivi et de la préparation des repas livrés par la cuisine centrale communale. Des agents d'entretien assurent quotidiennement le ménage.

- **Les stagiaires**

Le multi accueil Tintinabulle accueille régulièrement des stagiaires. L'adjointe de direction sous la responsabilité de la directrice est chargée de leur suivi et d'informer les familles de leur présence.

La présence des stagiaires permet souvent une réflexion sur les savoir-faire et une réactualisation des connaissances.

♦ **Modalités de coordination interne et externe**

Réunions périodiques avec le responsable du service Enfance-Jeunesse, voire avec les élus.

Rencontre avec la coordinatrice Projet Educatif Local (PEL) pour des bilans.

Réunions d'équipe pour préparer des projets et faire le point (analyser les pratiques)

♦ **Formation continue**

Possibilités de formation avec le C.N.F.P.T ou autres organismes. Cela permet de rencontrer d'autres professionnels et de confronter nos expériences.

